

Dossier de Candidature

Moniteur de Tennis

DEJEPS session 2026/2028



LIGUE
NORMANDIE

Fiche Normalisée

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom patronymique : _____

(Nom de naissance)

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

N° de sécurité sociale : _____

☞ Joindre attestation d'assuré(e) social en cours de validité (document papier)

Coller votre photo

Adresse personnelle : _____

Portable : __ / __ / __ / __ / __

Courriel : _____

Club : _____

Licencié(e) : ☐ OUI ☐ NON

⬇ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ⬆

☐ Diplômes scolaires ou universitaires ou attestations de formation ou équivalences*

Diplôme le plus élevé obtenu : _____

☞ Joindre copie du diplôme le plus élevé

☐ Autres diplômes d'Etat obtenus dans le domaine de l'encadrement des activités physiques et sportives ou des activités socio-culturelles* :

☐ JAT1 ☐ JAT2

☐ Titulaire du CQP – Assistant Moniteur de Tennis

☐ Titulaire du CQP – Educateur de Tennis

Signature de l'intéressé(e)

* Le candidat doit joindre les différents documents attestant de ses qualifications

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce livret. Elle garantit un droit d'accès et de rectification.

Situation Socio-Professionnelle

Préciser votre situation actuelle :

- ☐ J'exerce une activité professionnelle
- ☐ Je suis demandeur d'emploi
- ☐ Je suis étudiant(e)
- ☐ Je bénéficie d'un contrat d'insertion en alternance
- ☐ Je n'ai aucun statut particulier

Vous êtes salarié

- 1) Quelle est votre profession
- 2) Nombre d'années d'expérience
- 3) Quel est votre statut ?
 - ☐ Travailleur indépendant
 - ☐ Intérimaire
 - ☐ Salarié du secteur privé
 - ☐ Salarié du secteur public
- 4) Si vous êtes salarié du secteur privé, précisez le type de contrat et le temps de travail :
 - ☐ CDI, ☐ CDD, ☐ Travail à temps plein, ☐ Travail à temps partiel
- 5) Si vous êtes salarié du secteur public, précisez le type de contrat et le temps de travail :
 - ☐ Fonctionnaire titulaire, ☐ Agent non titulaire (contractuel), ☐ Durée indéterminée, ☐ Contrat à durée déterminée, ☐ Travail à temps plein, ☐ Travail à temps partiel
- 6) Indiquez nom, adresse et téléphone de votre employeur en cas de prise en charge de la formation par votre employeur:

Vous êtes demandeur d'emploi

- 1) Date d'inscription à Pôle Emploi :
- 2) Adresse de votre agence Pôle Emploi :

Si vous êtes en situation de handicap

Une mesure de compensation est possible, contactez votre référente Régional Handicap.

Jessica REBUT : jessica.rebut@fft.fr ou 02.31.14.48.90

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) : OUI ☐ NON ☐

Mobilité Internationale : votre référent Mobilité – Gautier Rigaut : 01 47 43 29 69 ou grigaut@fft.fr

Calendrier

Date limite d'inscription (dépôt de dossier) : **07 juin 2026**

Tests de sélection et de Positionnement : **19 juin 2026**

Ouverture de la formation : **01 septembre 2026** et clôture de la formation : **30 juin 2028**

Lieux : **HONFLEUR (principal) ou Clubs normands.**

Jours et Horaires de formation : **Les mardis** (1^{ère} année), **les lundis** (2^{ème} année) **et pendant les vacances scolaires, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h.** *Les stagiaires ne sont pas autorisés à travailler dans leur club les jours de formation. Les lieux, jours et horaires peuvent être modifiés et seront précisés au plus tard quatre semaines avant aux clubs employeurs et aux stagiaires.*

Durée de la formation : **115 jours (805 heures)** pour un parcours complet.

Cout Pédagogique & Financement de la Formation

11.146€ TTC

Le principe d'alternance ouvre droit pour le candidat à la prise en charge éventuelle partielle ou totale des couts pédagogiques de la formation et des frais annexes (transport, restauration et hébergement). Les démarches administratives sont à entreprendre par le club futur employeur et le candidat dès que possible et impérativement avant l'entrée en formation auprès des organismes financeurs :

Le CFA de la FFT mloialhorth@fft.fr	➤ Contrat d'Apprentissage pour les moins de 30 ans. ➤ https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918 ➤ https://www.afdas.com/apprentissage
AFDAS www.afdas.com g.ferreira@afdas.com	➤ Contrat de Professionnalisation pour les + 26 ans à Pole Emploi. https://www.afdas.com/entreprises/services/recruter/contrat-de-professionnalisation-1#objectifs-et-publics-vises ➤ Plan de développement des compétences avec un cofinancement possible des actions du plan conventionnel ➤ Compte Personnel de Formation ou CPF de Transition
Pôle Emploi et AFDAS	➤ Contrat Unique d'Insertion
Autres	➤

🔗 Financement personnel 🔗

Je soussigné _____ candidat à la formation du DEJEPS TENNIS m'engage :

- A régler la différence entre le coût pédagogique de la formation et les sommes obtenues par les organismes financeurs.
- A régler la totalité des couts de formation pédagogiques en l'absence d'attestation de prise en charge (employeur, OPCO, ...). Des prélèvements mensuels pourront être mis en place.

Date et Signature du candidat

Demande d'Allègement auprès de l'organisme de formation

Vous pouvez bénéficier d'un allègement de formation si vous justifiez de compétences équivalentes à une ou plusieurs UC. Les demandes d'allègement sur le plan individuel de formation seront étudiées lors du positionnement préalable à l'entrée en formation. **Cet allègement ne vous dispense pas de la certification de la ou des UC correspondantes.**

NOM : Prénom :

☞ Sollicitation d'un allègement de formation ☐ OUI ☐ NON

Unité capitalisable	Intitulé – Programme	Allègement demandé Précisez Oui ou Non
UC 1	Être capable de concevoir un projet d'action OTI 11 EC d'analyser les enjeux du contexte professionnel OTI 12 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action OTI 13 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action	
UC 2	Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action OTI 21 EC d'animer une équipe de travail OTI 22 EC de promouvoir les actions programmées OTI 23 EC de mettre en œuvre des programmes d'action OTI 24 EC de participer à la démarche qualité*	
UC 3	Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis OTI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement OTI 32 EC de conduire une démarche d'entraînement OTI 33 EC de conduire des actions de formation OTI 34 EC de maîtriser les éléments technico-tactiques du tennis	
UC 4	Être capable d'encadrer la discipline tennis en sécurité OTI 41 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants OTI 42 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers OTI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants & tiers lors de tournées ou déplacements	

En vue du positionnement, je joins à cette demande tous les justificatifs nécessaires.

Signature du candidat

EQUIVALENCE – auprès des services de l'Etat (DRAJES)

Vous êtes titulaire :	Vous obtenez de droit le(s) :
☐ De la Partie spécifique du BEES 1^{er} degré option Tennis.	UC3 et UC4
☐ Du CQP-Educateur de Tennis	UC4

Joindre obligatoirement les justificatifs (photocopie d'attestation de réussite, attestation(s) de votre ou vos employeur(s), photocopie du diplôme).

VAE – auprès des services de l'Etat (DRAJES)

Avez-vous engagé une demande de Validation d'Acquis de l'Expérience ? ☐ OUI ☐ NON

Avez-vous l'attestation de recevabilité ? ☐ OUI ☐ NON

Diplôme du CQP-AMT ou du CQP-ET

Etant titulaire du CQP-AMT ou du CQP-ET, je suis dispensé(e) de justifier des 90 heures d'expérience d'enseignement et joins la copie de mon CQP. *☞ Joindre copie des diplômes et/ou des attestations.*

FAIT à _____ le _____

Signature du candidat

Attestation d'expérience de 90 heures d'enseignement

Je soussigné(e) _____ candidat(e) à l'entrée en formation au DEJEPS tennis, justifie d'une expérience d'enseignement d'au moins 90 heures sur une saison sportive. J'indique la nature de l'expérience :

- ☐ Encadrement de groupes d'école de tennis ou de club junior
- ☐ Encadrement de séances collectives d'entraînement
- ☐ Assistance d'une personne titulaire au minimum du BE1 ou du DE
- ☐ Autre(s) : _____

Dans les structures suivantes :

1. _____
2. _____

« Je certifie exactes les données ci-dessous »

	Nom et signature du responsable	Cachet de la structure
Structure 1		
Structure 2	Nom et signature du responsable	Cachet de la structure

Joindre les éléments justificatifs complémentaires

Date :

Signature du CTR coordonnateur d'une Ligue de Tennis (représentant du DTN)

Attestation d'Engagement de l'Employeur

La formation du DEJEPS mention Tennis est une formation professionnelle en alternance. Elle dure 22 mois. Le candidat doit être **salarié** pendant au moins la totalité de la durée de formation du 01 septembre 2026 au 30 juin 2028.

Je soussigné(e) _____ **en qualité de Président**

Accueillera au sein de notre club _____

Le stagiaire Mr, Mme, _____ **pendant sa formation au DEJEPS Tennis.**

Tél Port. : _____ **E-mail :** _____ **@** _____

Financement de la formation

Plusieurs dispositifs permettent la prise en charge des couts pédagogiques des heures de formation du stagiaire (805H) et du tuteur (7H), voire éventuellement des frais annexes (hébergement, restauration, transport).

- ☐ Contrat d'apprentissage pour les candidats de moins de 30 ans (CFA).
- ☐ Contrat de professionnalisation pour les candidats de + 26 ans et inscrits à Pole emploi (AFDAS + Pole emploi).
- ☐ Contrat d'insertion pour les candidats inscrits à Pole Emploi (Pole emploi + AFDAS).
- ☐ Autre (CPF, plan de développement des compétences, ...) : _____
- ☐ Financement personnel sur les fonds propres du stagiaire ne bénéficiant pas de dispositif de prise en charge.

Vous vous engagez :

- A entreprendre avec le candidat les démarches administratives nécessaires à la prise en charge des couts pédagogiques de la formation du stagiaire et de la formation du tuteur ou maitre d'apprentissage, impérativement au plus tard avant le 1^{er} jour de formation et si possible au plus tôt deux mois avant le démarrage de la formation. En l'absence d'accord, les couts pédagogiques seront automatiquement à la charge du candidat.
- A libérer votre stagiaire salarié pour venir se former selon un calendrier préétabli les mardis (1^{ère} année), les lundis (2^{ème} année), certains week-ends et jours des vacances scolaires. Il n'est pas autorisé à travailler dans son club les jours de formation. Les heures de formation sont comprises sur le temps de travail.
- A dégager et à rémunérer le temps de travail (minimum 50H) du tuteur ou maitre d'apprentissage (Article L6223-7 du code du travail) nécessaire pour garantir sa mission (Voir modalités page 7) : suivre une formation obligatoire, accompagner le stagiaire-apprenti dans le club et assurer les relations avec le centre de formation.

En 1^{ère} ANNEE

- A soutenir le candidat dans la conception et la coordination d'un projet d'actions au sein de votre club.
- A confier au candidat de l'enseignement auprès de tous les publics (jeunes U7 et U8-12, adolescents et adultes impérativement)
- A lui confier une action de formation auprès d'un IF, CQP-AMT ou CQP-ET de votre club ou d'un club voisin.

En 2^{ème} ANNEE :

- A accompagner le candidat dans la conduite de trois actions de développement dans votre club.
- A confier au moins deux séances d'entraînement hebdomadaire (1h individuelle + 1h30 collective) auprès d'un jeune compétiteur de moins de 18 ans classé en 3^{ème} série. Ce compétiteur devra se rendre disponible pour venir au centre de formation le jour de la certification pour l'UC3.

A _____ **Signature de l'employeur et cachet**

Le _____

Attestation d'engagement du Tuteur ou Maître d'Apprentissage

Le tuteur doit obligatoirement être titulaire au minimum du BEES1 ou DEJEPS Tennis, justifier au moins de deux années d'expériences professionnelles et être impérativement salarié de la structure d'alternance du stagiaire.

Les clubs ne possédant pas un salarié titulaire du BE1 ou DEJEPS Tennis devront recruter un enseignant professionnel de tennis (tuteur externe) avec un CDD de 50 heures minimums sur une période de 18 mois maximum.

Je soussigné(e) _____ en qualité d'enseignant professionnel de tennis,

Fonction : _____ ☐ Tuteur interne ☐ Tuteur externe

N° de téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse Électronique : _____ @ _____

Diplôme _____ N° carte professionnelle _____ Date de validité __ / __ / ____

M'engage

- **A être le tuteur ou maître d'apprentissage** de Mr, Mme, _____
- **A assurer 50 heures minimums de mission tutorale.** Article L6223-7 du code du travail : *L'employeur permet au maître d'apprentissage de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti et aux relations avec le centre de formation d'apprentis.*
- **A suivre une formation de 7H à distance et en présentiel à Honfleur.**

Mission tutorale

- **Assurer le lien avec le centre de formation** (venir deux fois à Honfleur et transmettre les fiches de liaison)
- **Accompagner le stagiaire au sein d'un club de tennis :**
 - L'accueillir, l'intégrer au club, le soutenir et l'aider à travailler en réseau.
 - Observer, guider et évaluer ces progrès et le préparer aux certifications.
 - Lui apporter des conseils, des savoirs-faire, des comportements.
 - L'accompagner dans la réflexion de son projet d'actions UC1&2 et de performance UC3.
 - Évaluer la pertinence et l'impact de son action de formation de cadres auprès d'un IF ou CQP.

Aides financières possibles :

<https://www.afdas.com/entreprise/developper-les-competences-de-vos-collaborateurs/choisir-le-bon-dispositif/le-tutorat.html>

Uniquement si le tuteur a suivi une formation à sa fonction de tuteur ou maître d'apprentissage, le club peut prétendre aux deux financements suivants :

- La prise en charge de la formation de tuteur facturée 15€/h x 7h = **105€**.
- Une aide plafonnée à 100€ x 10 mois = **1.000€** liée à l'exercice de la mission tutorale.

Cette aide est versée directement au club employeur.

Date : _____

Signature du Tuteur :

Signature du Président de club de la structure d'alternance :

Déclaration d'engagement et Attestation d'honorabilité

Tout dossier incomplet ou envoyé après la date limite de dépôt de candidature (cachet de la poste faisant foi) sera irrecevable

Je soussigné(e) :

- o **Reconnais** avoir pris connaissance et accepte les modalités de sélection pour l'accès à la formation, les principes de déroulement de l'ensemble des sessions et les procédures d'évaluation des candidats.
- o **Déclare** me présenter à l'intégralité des sessions de formation organisée(s) par l'Organisme de formation en cas de réussite aux tests de sélection.
- o **M'engage** à respecter les prescriptions et directives de l'Organisme de formation pendant toute la durée du stage et à respecter le Règlement Intérieur de la Formation.
- o **Déclare** dégager l'Organisme de formation de toute responsabilité en cas de dommages matériels ou vol subis par les stagiaires (détérioration, destruction ou disparition d'un bien).
- o **Atteste** sur l'honneur remplir les conditions d'honorabilité visées à l'article L. 212-9 du code du sport et rappelées ci-dessous :

« I.- Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de [l'article L. 212-1](#) à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus : 1° Au paragraphe 2 de la section 1 du chapitre II du titre II du [livre II du code pénal](#) ;

2° Au paragraphe 2 de la section 3 du chapitre II du titre II du livre II du même code ; 3° A la section 4 du chapitre II du titre II du livre II du même code ;

4° A la section 1 du chapitre III du titre II du livre II du même code ; 5° A la section 2 du chapitre V du titre II du livre II du même code ; 6° A la section 5 du chapitre VII du titre II du livre II du même code ; 7° Aux [articles L. 3421-1 et L. 3421-4](#) du code de la santé publique ; 8° Aux [articles L. 232-25 à L. 232-29](#) du présent code ;

9° A [l'article 1750](#) du code général des impôts.

II.- En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il a fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions. »

- o **Autorise** l'Organisme de formation, lors de ma présence sur les lieux de la formation, à prendre, utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos me représentant ainsi qu'à exploiter ces clichés en partie ou en totalité, à des fins professionnelles, pédagogiques, publicitaires ou informatives dans le cadre des formations sur les supports de communication (Site Internet, réseaux sociaux, journaux, plaquettes de communication, brochures d'information, flyers). Cette autorisation est consentie à titre gracieux et pour une durée exploitée de cinq ans par la Ligue de Normandie de Tennis et l'Institut de Formation du tennis.
- o **Atteste**¹ sur l'honneur être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité et le cas échéant d'un titre de séjour l'autorisant à travailler en France dans l'hypothèse où il serait salarié.
- o **M'engage** après le démarrage de la formation à procéder à la déclaration obligatoire d'éducateur sportif auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale : <https://eaps.sports.gouv.fr/> Toute personne procédant à cette déclaration fera l'objet d'une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) auprès du Service du Casier Judiciaire National, conformément à l'article 776 du code de procédure pénale. Le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJAIS) sera également consulté conformément à l'article 706-53-7 du même code.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait à : _____ Le : _____

Signature du candidat

Constitution du dossier

🔊 **Prérequis à joindre au dossier d'inscription au plus tard à la date de l'entrée en formation** 🔊

- ☐ Être âgé(e) de **18 ans** le jour des épreuves certificatives.
- ☐ Pour les Français de moins de 25 ans, joindre une copie de **l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense**.
- ☐ Joindre une copie **d'attestation de formation aux premiers secours civique niveau 1 (PSC1)** ou :
 - Attestation de formation aux premiers secours (AFPS).
 - Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou de niveau 2 (PSE2) en cours de validité.
 - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niv. 1 ou 2 en cours de validité.
 - Certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) en cours de validité.
- ☐ Joindre **un certificat médical** daté de moins de trois mois de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives concernées par son activité professionnelle (tennis) (modèle en annexe).
- ☐ Joindre **une attestation de niveau de jeu équivalent ou supérieur à 15/2** du classement fédéral de la FFT (photocopie de la Licence). Le candidat doit être ou avoir été classé 15/2 au minimum, ou accéder à ce classement au regard de ses résultats de la saison en cours à la date de l'entrée en formation (au plus tard le 31 août de chaque saison sportive).
 - ☐ Ou délivrée par une Fédération étrangère ou par la Fédération Internationale de Tennis.
- ☐ Joindre **une attestation d'expérience d'enseignement du tennis d'au moins quatre-vingt-dix heures** sur une saison sportive délivrée par le DTN ou son représentant CTR Coordonnateur (page 6).
 - ☐ Ou joindre une copie du **CQP – Assistant Moniteur de Tennis**
 - ☐ Ou joindre une copie du **CQP – Educateur de Tennis**

🔊 **Pour rentrer en formation, vous devez également** 🔊

- Chaque candidat **en contrat d'apprentissage** doit s'inscrire auprès du CFA des Métiers du tennis à l'adresse électronique suivante : mloialhorth@fft.fr
- Tout candidat ayant satisfait aux épreuves de sélection doit **obligatoirement** trouver avant l'entrée en formation une (ou plusieurs) structure(s) d'accueil pour son application pédagogique, afin de respecter le principe de l'alternance de la formation.

🔊 **Éléments complémentaires à joindre au dossier d'inscription** 🔊

- ☐ La fiche normalisée (page 1)
- ☐ Attestation d'engagement de l'Employeur (page 6).
- ☐ Attestation d'engagement du Tuteur pédagogique ou maître d'apprentissage (page 7)
- ☐ Copies du diplôme et de la carte professionnelle du tuteur pédagogique enseignant diplômé d'Etat
- ☐ Une lettre de motivation
- ☐ Un curriculum vitae
- ☐ Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité
- ☐ Une attestation d'assuré(e) social en cours de validité (document papier)
- ☐ Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité
- ☐ Copie de la carte d'étudiant
- ☐ Deux photos d'identité (avec votre nom au dos)
- ☐ Copie de vos diplômes fédéraux et/ou d'Etat en vue d'équivalence ou d'allègement
- ☐ Un chèque de 100€ au nom de la Ligue de Normandie de Tennis pour frais de test de sélection.